

Le mot du Maire

Les enfants de l'école illustrent ce bulletin par des compte rendus et des photos de leurs activités riches et variées, encadrés des enseignants du RPI et des employés communaux.

Cette année encore, le dernier jour a été l'occasion d'une petite fête à l'initiative des parents qui pour l'occasion avaient fabriqué de succulentes pâtisseries. Même le soleil était de la partie.

L'année scolaire repart déjà...eh oui !

J'en profite pour vous donner des nouvelles de Jean-Paul LEMENUT. Jean-Paul est arrêté depuis plus de 6 mois maintenant. Son état de santé s'est stabilisé mais il a fallu pourvoir à son remplacement depuis le printemps.



C'est donc José DOS SANTOS qui a été recruté en CDD. Il s'adapte rapidement pour exécuter au mieux les diverses tâches de la fonction : bâtiments, voirie et service de l'eau, etc... Avec l'aide d'André ROMPEN, José a su faire en sorte que les services à la population ne soient pas trop perturbés.

Bienvenue à José

Bonne rentrée à tous

Bernard POUSSIN

Sant'Agata Sul Santerno sur les panneaux de Saint-Denis



Le 8 mai 2016, inauguration des panneaux de signalisation du jumelage.

A cette occasion étaient réunis les maires du comité de jumelage ainsi que les italiens de Sant'Agata.

Sommaire

- Séances de conseil municipal
- Gîte, fleurissement, état civil
- Informations du Syded
- La maison de la Petite Enfance
- L'exposition « 14/18 »
- Les écoles à St Denis et Masléon
- Les associations vous parlent
- Vie communale en photos
- Dates à retenir

<http://www.saintdenisdesmurs.fr>

E-mail : saintdenisdesmurs@orange.fr

Comité de rédaction Michelle MONDIT

Laetitia ROUVEIX

Pascal CHAIGNEAU

François ENGELIBERT



LES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Séances du 14 mai 2016

Informations :

- La salle de la Mairie est mise à disposition de l'association « Rencontre et Traditions » pour la mise en place de 2 ateliers créatifs (broderie fil d'or et peinture sur porcelaine) 2 fois par mois.
- A l'occasion des journées du patrimoine 2016, un concert de jazz aura lieu à l'église.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P). Ce document recense l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité du personnel communal.
- Valide le Plan d'Actions qui lui, met en œuvre les actions de prévention sous différentes formes (formation du personnel, nouvelles consignes de travail, etc.).

Séances du 4 juin 2016

Informations :

- L'opérateur BOUYGUES a posé une nouvelle antenne pour les mobiles à Péré pour améliorer la " 3G ".
- Les organisateurs du tour du limousin viennent à la mairie le 16 juin pour faire le point sur le passage du tour sur la commune (les règles de la sécurité, les horaires, etc.) Ils demandent à la commune de trouver une dizaine de signaleurs.
- Jean-Paul est prolongé de 6 mois en arrêt longue maladie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Mme Marie-Jeanne BOURY, adjointe à l'urbanisme, nous a présenté la nouvelle version du PADD qui permettra à GEOSCOPE de finaliser le projet de réglementation et de zonage du PLU de la commune.

Séances du 28 juin 2016

Informations :

- Les subventions accordées par le Conseil Départemental sont de 7050 € pour la route VC 14 La Rue / La Boissière, de 4740 € pour les vestiaires du stade et de 3120 € pour le chauffage de l'église.
- ABRA (Association Briance Roselle Aventure) pourra disposer gratuitement de la salle polyvalente les 7 et 8 avril 2017 pour l'organisation d'une course VTT (championnat régional U.F.O.L.E.P).
- Les organisateurs du Tour du Limousin ont été reçus à la mairie le 16 juin pour mettre au point le passage de la course. Présence des 15 signaleurs 20 mn avant le passage de la caravane.
- L'opérateur ORANGE a modifié l'antenne du Châtenet pour la réception 3G.
- Le devis d'un montant de 13 416 € HT de M. BARTHOUT a été retenu pour la réfection de la toiture des vestiaires du stade et l'ajout d'un auvent devant la buvette.
- Deux propositions de devis pour l'extension du chauffage de l'église : le 1^{er} de 3504,80 € HT pour un chauffage par suspension et le second de 7739,20 € HT pour un chauffage sur pied. Ces 2 devis vont être transmis à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et le choix sera fait suivant son avis.
- Le 5 juillet : dernier jour d'école, les enfants de Masléon viennent à Saint - Denis à partir de 15h. Un pot est organisé par la mairie et les parents préparent des gâteaux.
- Katia Felix est acceptée pour effectuer son contrat d'apprentissage « CAP petite enfance » à l'école de Saint-Denis et Mme Stéphanie Zieba sera son maître d'apprentissage.
- L'ARS (Agence Régionale de Santé) a effectué une visite de contrôle du captage du Bas-Chalard et a souhaité que la commune mette en place un carnet sanitaire.
- Le 17 septembre 2016, lors des journées du patrimoine, la commune organise un concert de jazz avec 4 musiciens à l'église pour 300 € la prestation. L'entrée au concert sera gratuite.
- L'exposition « 14-18 poussière de guerre » de Monts et Barrages se tiendra à la salle du Conseil le 26/27 novembre pour le public et le 29 novembre pour les enfants.

Les travaux du gîte



Le gîte : Une nouvelle cuisine toute équipée est mise à disposition des locataires qui pourront profiter des nouveaux équipements électroménagers tout neufs et aussi de nombreux éléments de rangement très fonctionnels.

Les travaux de peinture des volets, porte d'entrée se feront à l'automne lorsque le gîte sera libre.

Résultat concours de fleurissement (résultat communal)



Maison avec jardin visible de la Rue
1 ^{ère} GOURGEOT Lucienne
2 ^{ème} JUMEAU Monique
<i>et par ordre alphabétique</i>
BIENERT Dominique
BUXERAUD Maurice
LEFELLE Janine
RABIER Monique



Décor Floral sur voie Publique	Fenêtre ou mur	Ferme Fleurie
JEANTON Ginette	LACORRE Annick	PECHOUX Florence
Balcon ou terrasse	Parc Fleuri	Coins et jardins secrets
1 ^{ère} LEOBON Ginette	1 ^{ère} CHAMBARETAUD Bernadette	1 ^{ère} LENIAUD Christelle
2 ^{ème} TOMA Philippe	2 ^{ème} MEYNARD Patrick	2 ^{ème} ROMPEN Marie
Jardin Potager	Jardin Potager, spécial ENFANTS <i>Par ordre alphabétique</i>	
1 ^{er} JUVING Franck	AUCOMTE Noham	
2 ^{ème} LACORRE Renée	LECERF Nino	
ROMPEN André	LECERF Zoë	

Etat civil de septembre 2015 à août 2016

Pour les naissances, la mairie est heureuse d'offrir un doudou nominatif et un duo en porcelaine pour les mariages

<u>Les naissances</u>	<u>Les mariages</u>
ARVIS Pauline, née le 3/11/2015	CARRASQUEIRA DE JESUS Louis-Philippe et BRANDAO RODRIGUES Alexandrine, le 14/05/2016
DUTHOIT Lucile, née le 20/12/2015	
VEDRENNE Maxime, né le 17/06/2016	
DERKI Marwa, né le 25/06/2016	

Nos peines de septembre 2015 à août 2016

DADAT Marie, Catherine veuve LABORDE, le 21/10/2015	NARBONNE Henri, Louis, le 02/05/2016
DUCHEZ Johann, Loïc, Léonard, le 28/01/2016	NEVEU Marie, Madeleine, veuve DE QUENGO DE TONQUEDEC, le 22/06/2016
LAJOURMARD Gilbert, Léon, le 19/02/2016	LEONETOUT Maxime, le 12/08/2016
CASTENOT Jean, André, le 11/03/2016	

Rappel : Comment trier en apport volontaire ?

Des éco-points, qui accueillent nos déchets recyclables, sont disposés au Chatenet à côté du stade et un conteneur verre se trouve à la gare.

3 grandes familles de matières se recyclent, et sont regroupées sous 3 couleurs différentes :



Ce qui ne peut pas aller dans le conteneur vert :

- ✗ capsules, couvercles et bouchons
- ✗ vitres
- ✗ ampoules
- ✗ vaisselle



Ce qui ne peut pas aller dans le conteneur jaune :

- ✗ emballages gras ou souillés
- ✗ emballages ayant contenu des produits toxiques
- ✗ emballages non vidés

bouteilles et flacons plastiques (n'ayant pas contenu de produits dangereux), emballages métalliques (boîtes de conserves, canettes, barquettes aluminium, boîtes de fer), emballages cartonnés (baril de lessive, carton) et briques alimentaires.



Ce qui ne peut pas aller dans le conteneur bleu :

- ✗ films plastiques
- ✗ papiers souillés, papier au contact d'aliments
- ✗ cartons
- ✗ post-it
- ✗ papier cadeau, papier peint
- ✗ mouchoir
- ✗ papier aluminium, papier sulfurisé
- ✗ photos
- ✗ papier comprimé, froissé

Enveloppes, papiers, journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, lettres, livres et cahiers.

Un déchet mal trié est considéré comme une erreur de tri, et coûte donc plus cher à la collectivité.

Le saviez-vous ?

N'oubliez pas qu'il est interdit, sous peine d'amende, de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs.

Un doute, une question ?

Le SYDED vous répond au 0800 30 34 37 ou contact@syded87.org

La Communauté de Communes de Noblat

Depuis 2011 la Communauté de Communes de Noblat gère plusieurs services intégrés au sein de la compétence Petite Enfance. Sur le site <http://www.ccnoblat.fr/>, rubrique «*le service petite enfance*», vous trouverez toutes les informations.

• Le lieu d'Accueil Enfants-Parents "L'Oasis pour la famille"



C'est un lieu de **partage**, de paroles et d'écoute, on s'y retrouve comme on pourrait se rencontrer au parc dans les **jeux** et les **échanges**, au rythme de chacun.

Un lieu accessible dès que l'on devient parent, où **2 professionnelles de la petite enfance vous accueillent** chaque **mercredi matin**.

Vous venez quand vous voulez. Vous restez le temps que vous désirez. C'est **gratuit**, anonyme et sans rendez-vous, pour tous **les enfants de 0 à 4 ans** accompagné d'un parent.

• de la crèche/multi-accueil "Les Copains de Léonard"

Le Multi-Accueil est un lieu de garde collectif qui s'adapte aux besoins différents des familles. Il peut accueillir maximum 24 enfants en simultané dès 2 mois et demi à partir de septembre 2016.

Plusieurs accueils possibles :

- L'accueil régulier sur contrat annuel
- L'accueil occasionnel toujours fonction des places disponibles
- L'accueil d'urgence sur demande exceptionnelle



L'objectif du multi-accueil est de soutenir et d'accompagner enfants et parents dans leur quotidien. Le projet s'articule autour des valeurs ...

- de respect de l'enfant et des valeurs
- d'absence de jugement
- de bienveillance et d'écoute
- de confiance. Il est essentiel que chacun ait confiance en l'autre (parents/enfants/professionnels)

• Relais Assistantes Maternelles "Lou P'tits de Noblat".

INFORMATION GLOBALE

en direction des familles, parents et futurs parents, et des assistantes maternelles

> Sur les modes de garde du territoire

- l'accueil collectif (crèche multi-accueil, ALSH...)
- l'accueil individuel chez l'assistante maternelle (liste mise à jour des assistantes maternelles du territoire et de leurs disponibilités)

> Sur la relation parent-employeur / assistante maternelle-salariée

- Choisir son assistante maternelle, établir un projet d'accueil, l'adaptation...
- Contrats/rupture de contrat, déclarations, aides...
- Droits et devoirs du salarié

CONTRIBUTION A LA PROFESSIONNALISATION

> Devenir assistante maternelle

- Quelles démarches, compétences requises, projet professionnel...
- L'agrément, le rôle de la PMI...



> Les temps d'accueil collectif au Relais

- Temps de rencontre, d'information et d'échanges professionnels
- Ateliers d'éveil (motricité, activités manuelles, jeux libres, etc.) proposés par le RAM constituent des temps de découverte et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

> Les temps professionnels en soirée

- Temps d'échanges autour des pratiques professionnelles
- Réunion d'information avec des intervenants sur des thématiques spécifiques (l'alimentation, la motricité, l'éveil sensoriel...)
- Rencontres avec des intervenants extérieurs.

Un nouveau service à compter de septembre 2016 : **un accueil de loisirs sans hébergement** qui permettra de recevoir les enfants des classes de maternelle les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Tous ces services de la Petite Enfance gérés par la Communauté de Communes de Noblat seront rassemblés dans la Maison de la Petite Enfance située avenue de Drusenheim à Saint-Léonard de Noblat et ouvriront fin août.

Pour plus d'informations sur les services proposés par la Maison de la Petite Enfance, vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Noblat au **05 87 22 99 00** ou par mail accueil@ccnobl.fr.



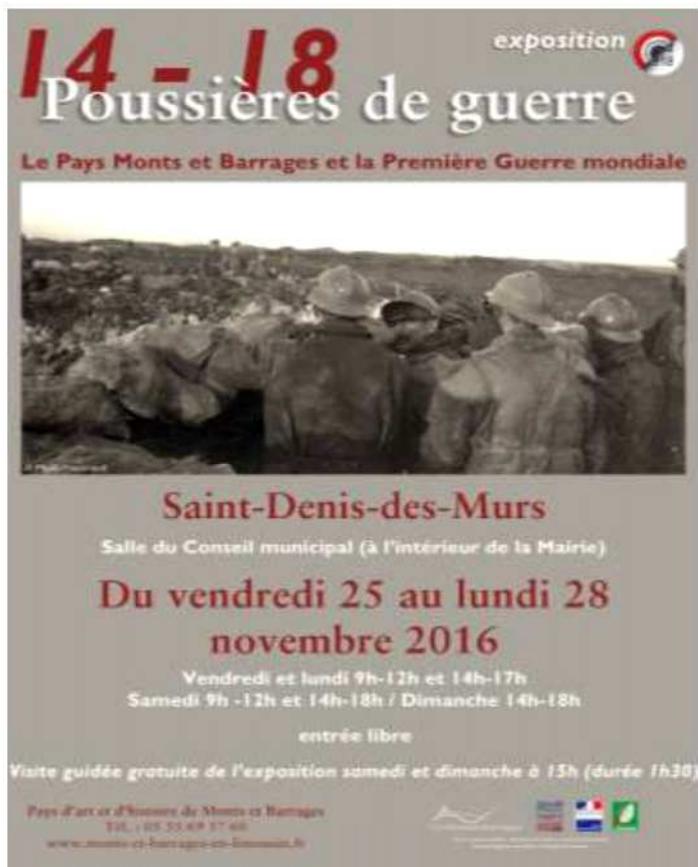
Le public pourra découvrir et visiter les locaux
le samedi 10 septembre 2016 le matin.



Maison de la Petite Enfance, côté rue.

L'aménagement paysager se fera à l'automne.

L'exposition du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages « 14-18, Poussières de guerre »
à Saint-Denis-des-Murs du 25 au 29 novembre 2016



Salle du Conseil municipal (à l'intérieur de la Mairie)

Ouverture au public :

**du vendredi 25 au lundi 28 novembre pendant les
horaires d'ouverture de la mairie
+ samedi 26 et dimanche 27 de 14h à 18h**

L'exposition itinérante du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages raconte une histoire locale de la Première Guerre mondiale : celle du Pays Monts et Barrages, de ses habitants, au front et à l'arrière, pendant la guerre de 14-18. Le tout illustré par les témoignages et documents collectés par le Pays d'art et d'histoire auprès des habitants du Pays Monts et Barrages.

> Une personne du Pays d'art et d'histoire sera présente pour répondre aux questions des visiteurs samedi et dimanche après-midi.

> Entrée gratuite

Visites guidées de l'exposition samedi et dimanche à 15h

Visite-lecture des carnets de route inédits de soldats du Pays collectés, animée par un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire.

> Visite gratuite ; durée 1h30 ; sans réservation

Ateliers pour les scolaires

Les élèves du RPI St-Denis/Masléon seront invités à découvrir l'exposition en compagnie d'un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire. Ils découvriront la vie en 1914-1918 et étudieront celle d'un soldat originaire de la commune, grâce à des archives inédites transmises par ses descendants.

La collecte de documents auprès des particuliers se poursuit jusqu'en 2018

Si vous possédez des objets, lettres, photos... liés au territoire du Pays Monts et Barrages et à la période 14-18, contactez le Pays d'art et d'histoire : 05 55 69 57 60.

>> L'exposition sera présentée par la suite dans d'autres communes du Pays Monts et Barrages, jusqu'à fin 2018.

> Programme à venir sur www.monts-et-barrages-en-limousin.fr rubrique Actualités.



Ce projet a été labellisé par la Mission Centenaire 14-18.

> www.centenaire.org

Renseignements

Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin

Le Château - Maison de Pays – 87460 BUJALEUF

05 55 69 57 60 (hors week-end)

www.monts-et-barrages-en-limousin.fr

Page Facebook® : [Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin](https://www.facebook.com/PaysdArtetdHistoireMontsBarrages)



M'Danses

Soirée de présentation le jeudi 8 septembre à 20h.

Les cours proposés chaque jeudi à partir du 15 septembre auront lieu de 18 h 30 à 19 h 30 pour les débutants, 19 h 30 à 20 h 30 pour les intermédiaires, de 20 h 30 à 21 h 30 pour la Country Line-danse et de 21 h 30 à 22 h 30 pour les confirmés. Les cours sont animés par Marie Magdziak, professeur diplômé.

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment, sur place ou par mail à : mdanses87@orange.fr.

Renseignements par mail à mdanses87@orange.fr

Site Internet : www.mdanses87.jimdo.com

Léon et Denis

Association des parents et amis de St Denis des Murs / Masléon

L'association a pour buts de :

*proposer des activités & des animations

*participer aux manifestations locales

*organiser des évènements

*œuvrer au profit des écoles

*proposer des sorties à petit prix (1 sortie au ski en février et une autre au mois de Juin/Juillet ouvertes à tous les habitants et amis de Saint -Denis des Murs et Masléon).

Notre prochaine manifestation sera :

"Le Vide ta chambre" le Dimanche 27 Novembre à Masléon avec vente de sapins et de chocolats en pré commande auprès de l'association, ou dans les mairies de St Denis des Murs et Masléon.

Suivez-nous et/ou contactez-nous pour plus de renseignements:

leonetdenis@gmail.com

Léonetdenis Amis site Facebook

leonetdenis.blogspot.fr

Alexandra : 06 17 97 64 06

La joyeuse équipe de Léon & Denis



L'A.S. Les Lémovices « section rando »



Prochaine manifestation le **18 septembre** pour une **randonnée** à l'occasion du vide grenier, le **24 septembre à 18h30** pour notre **assemblée générale** à la salle polyvalente et sinon à l'année prochaine pour un nouveau repas.

Pour nous contacter : asleslemovices.rando@gmail.com

Samedi 30 juillet a eu lieu le premier repas organisé par le club des LEMOVICES "section rando".

Cette soirée paëlla a connu un vif succès.

Nous remercions toutes les personnes présentes à ce repas et aussi toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette soirée soit une réussite.



Les Troubadours de la Combade



Les Troubadours de la Combade remercient la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente à l'occasion des 25 ans de la troupe les 22, 23 et 24 avril 2016.

M. Guy Touzet, président remercie les chanteurs, les danseurs, les musiciens, les acteurs et surtout le public pour voir ou revoir un ancien programme.

Les troubadours vous proposent une après-midi limousine le dimanche 16 octobre 2016 à 14h30 à la salle polyvalente du Chatenet.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Jean David au :

05 55 57 01 12 ou 06 83 23 63 50.

La Gym de St Denis des Murs

L'équipe de Gym'V St Denis-des-Murs s'est étoffée lors de notre dernière assemblée générale, désormais de sept élues pleines d'énergie pour donner de l'élan à notre association.

Il ne manque plus que vous pour venir vous dépenser en musique **les mercredis soirs à 19h30 avec Marie et 20h30 avec Zabou (reprise le 7 septembre).**

Suivant les demandes, un cours spécial hommes ou gym douce peut voir le jour.

Côté manifestations, nous vous donnons rendez-vous à nouveau cette année pour notre repas, **le samedi 19 novembre, avec un dîner aux saveurs de l'automne et une animation** dont vous connaîtrez le contenu un peu plus tard !

Vive la fitness ! Contactez-nous, rejoignez-nous !

[06.72.08.35.27](tel:06.72.08.35.27) - gymv.stdenis@gmail.com -

https://www.facebook.com/GymvSaintDenisDesMurs/?ref=aymt_homepage_panel

Emmanuelle Tapiero, présidente.



L'ACCA de Saint Denis des Murs



La réserve de chasse est reconduite pour la 5^{ème} année. Les chasseurs sont invités à venir retirer leurs cartes samedi 10 septembre de 9h à 12h, salle de la mairie, sur présentation du permis de chasser validé et assurance. Les jours de chasse restent inchangés : les jeudis, dimanches, jours fériés ainsi que le lundi de l'ouverture. Le plan de chasse a été réalisé et augmentera la saison prochaine de 2 bracelets chevreuils supplémentaires, la bonne gestion du territoire semble porter ses fruits. Il y aura le même nombre de lâchers de gibiers que la saison précédente et le prix des cotisations reste identique : 50 € pour les sociétaires, 90 € pour les étrangers et 10 € pour les invitations.

Comité des fêtes et d'animation.

Le comité des fêtes organise le 19 septembre son traditionnel vide grenier. Vous pouvez nous contacter par mail pour toute information et/ou réservation :

comitedesfetes.stdenis@gmail.com.

Notre assemblée générale aura lieu le 08 octobre. Si vous souhaitez devenir bénévole ou nous apporter de nouvelles idées, n'hésitez pas à venir ou à nous contacter.



Noblat Aigues vives



Saint Denis des Murs à côté du panneau de Sant'Agata Sul Santerno en Italie.

Le Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives et les quatre communes d'Eybouleuf, La Geneytouse, Royères, Saint Denis des Murs, accueillait pour le week-end de l'Ascension une délégation d'Italiens de Sant'Agata Sul Santerno, conduite par son maire Enéa EMILIANI, à l'occasion des Ostensions de Saint Léonard de Noblat.

Rencontres festives et conviviales, réunion de travail étaient au programme de ce trop court séjour. Cocktail de bienvenue à la Mairie de Royères, inauguration des panneaux de signalisation du jumelage dans les quatre communes, participation aux cérémonies du 8 mai....

Les solides et pérennes liens d'amitiés qui nous unissent sont sortis renforcés de ces rencontres.

La tristesse de voir repartir nos amis italiens a été atténuée par la perspective de les revoir bientôt, chez eux, en Italie. En effet, le Comité de Jumelage organise un voyage à Sant'Agata Sul Santerno du 7 au 11 juillet prochain.



Le lundi 9 mai 2016, les écoles de nos quatre communes se sont mises aux couleurs de l'Europe et de l'Italie.

Repas italien dans les restaurants scolaires, présentation du Comité de Jumelage aux élèves ;



Enseignants et élèves se sont mobilisés pour que cette journée de l'Europe soit une réussite.

Afin d'obtenir une subvention européenne, le Comité de Jumelage en collaboration avec nos amis italiens de Sant'Agata prépare un dossier dont le thème est « Devenir des Euro-Citoyens modèles écoresponsables ».

Pour nous contacter : jumelage.noblat.aigues.vives@gmail.com ou tél 06.81.58.74.04

Vous pouvez également consulter la page Facebook du Comité ainsi que le site Internet de nos amis italiens «www.gemellaggiosantagata.it»



LA FÊTE LOCALE en photos, les 7 et 8 mai 2016



Photo de groupe avec les amis italiens du jumelage et les danseurs de l'Ecole du Mont Gargan.



Le concours de pétanque



Départ de la course cycliste



La course à l'œuf



Le mouton à 3 pattes

Dates à retenir

- **7 septembre** : GYM'V, présentation à partir de 19h, reprise des cours le mercredi avec Marie de 19h30 à 20h30 et avec Zabou de 20h30 à 21h30 ; une séance d'essai sans engagement.
- **8 septembre** : M'DANSES organise une soirée de présentation à 20h à la salle polyvalente du Chatenet.
- **15 septembre** : M'DANSES : reprise des cours à la salle polyvalente du Chatenet.
- **10 septembre** : A.C.C.A : retrait des cartes pour les chasseurs à la mairie de 9h à 12h.
- **17 septembre** : JOURNEE DU PATRIMOINE : concert de jazz (basse, saxo, piano) par Swingdays à l'église de Saint-Denis des Murs à partir de 17h30.
- **18 septembre** : BROCANTE, VIDE-GRENIERS organisés par le Comité des fêtes au Chatenet.
- **18 septembre** : LES LEMOVICES « section rando » organise une rando avec départ à Saint-Denis.
- **24 septembre** : LES LEMOVICES « section rando » : Assemblée générale de l'association à 18h30 à la salle polyvalente.
- **08 octobre** : COMITE DES FÊTES: Assemblée générale du comité des fêtes à 18h30 à la salle polyvalente.
- **16 octobre** : « LES TROUBADOURS DE LA COMBADE » vous accueillent pour une après-midi limousine à partir de 14h30 à la salle polyvalente du Chatenet.
- **5 novembre** : SOIREE JEUNES à 20h30, organisé par « Noblat Aigues Vives » comité de jumelage à La Geneytouse.
- **11 novembre** : RASSEMBLEMENT à 10h45 devant la mairie ou 11h devant le monument aux morts.
- **19 novembre** : DINER aux saveurs de l'automne organisé par l'association GYM'V.



à retenir !